



Contrôle de citernes d'hydrocarbures
Controle van stookolie tanks

Rue Beyaert, 75 • B-7500 Tournai
☎ 69 57 93 49
www.certitank.be • info@certitank.be

PROCÈS VERBAL DE CONTRÔLE
CT/09/26/066342

Adresse de facturation :

Etude des Notaires Houet & Brasseur
Chaussée de Louvain 152,
1300 Wavre
Belgique

Adresse d'intervention :

Chemin de l'Herbe 58
1325 Bonlez
Belgique

Date du contrôle : 23/09/2026

Technicien : Frédéric Clos

Agrément : Agrw.TUS-003/A/03

Date d'agrément : 15/12/2022

Réglementation :

- AGW du 17 juillet 2003 modifié le 14 juillet 2008 déterminant les conditions intégrales des dépôts de liquides combustibles en réservoirs fixes.
- AGW du 29 novembre 2007 et modifié le 31 mars 2011 déterminant les conditions intégrales relatives à l'exploitation d'installations de distribution d'hydrocarbures pour un usage privé.

Description de l'installation :

Capacité	3 000 l
Année d'installation	Inconnue
Produit	Mazout de Chauffage
Forme	Cylindrique
Localisation	Encuvement non Accessible
Type	Simple Paroi
Matériau	Métallique
Accessible	Non

Permis d'exploitation ou d'environnement :

Type de permis	Manquant
----------------	----------

Documents précédents

Contrôle périodique précédent - Verification des documents	Absent
Certificat de mise en service - Verification des documents	Absent

Travail :

Epreuve d'étanchéité (Contrôle d'étanchéité par ultrasons à une dépression maximale de 250 mbar).

Matériel de contrôle :

Equipement	N° de série	Date d'étalonnage	Valeur
Sonde noire TTS2	014160013	16/04/2026	82.0
Sonde rouge TTS2	114160007	16/04/2026	71.0
Appareil de mesure SDT 270	273140034		



Résultat : Pas de conclusion/voir remarque

Points Vérifiés	Type	Résultat	Remarques
Niveau de liquide dans la citerne (cm)		0.0 cm	
Niveau d'eau/boue dans la citerne (cm)		0.0 cm	
Niveau d'eau/boue dans la citerne après dépression en cm.		0.0 cm	
Tuyauterie de remplissage	Sur la citerne	En ordre	
Tuyauterie de ventilation	Absent	Voir les remarques	La citerne n'est pas équipée d'une tuyauterie de ventilation conforme.
Anti-débordement	Absent	Voir les remarques	Aucun système anti-débordement n'est présent sur la citerne : un sifflet d'alarme ou une sonde électronique doit être installé avant le prochain remplissage.
Détection de fuites	Absent		
Système d'alarme de détection de fuites			
Aspiration de mazout	Haut	En ordre	
Retour de mazout	Présent	En ordre	
Jauge	Absent		
Contrôle de Pollution		Non visible	
Trou d'homme	Présent	En ordre	
Chambre de visite	Maçonnerie	En ordre	
Encuvement	Maçonnerie	Voir les remarques	Une présence d'eau a été constatée dans l'encuvement. Afin d'éviter une corrosion de la citerne, des mesures doivent être prises pour éviter cette situation.
Différence de potentiel citerne/sol (mV)			

Autres remarques :

Impossible de contrôler la citerne aujourd'hui (le réservoir a tourné dans la fosse, la fosse doit être vidée et le réservoir doit être remis en place centré sur la chambre de visite afin de pouvoir procéder au contrôle)

La citerne n'a pas fait l'objet d'une déclaration auprès des autorités compétentes ou l'attestation n'a pu être remise au technicien. Une copie est à nous faire parvenir.

Conclusions :

Les défauts rencontrés n'ont pas permis de tirer de conclusion quant à l'étanchéité du réservoir. Des travaux doivent être effectués pour permettre le contrôle du réservoir.

Une plaquette rouge a été apposée sur la tuyauterie de remplissage.



L'inspecteur



Le client

 F. Clos

Frédéric Clos